

L'Immobilière Du Cours

Prestations proposées

Honoraires TTC

(TVA 20 % incluse)

HONORAIRES DE LOCATIONS :

HABITATION PRINCIPALE

Locaux d'habitation :

- constitution du bail et du dossier et visites 10 €/m² selon la loi ALUR charge moitié propriétaire/locataire
- établissement de l'état des lieux d'entrée + 3 €/m² selon la loi ALUR charge moitié propriétaire/locataire
- recherche locataires : 10 % prix location HC charge bailleur.

Locaux commerciaux ou professionnels 20 % du montant du loyer annuel H.T.

HONORAIRES DE TRANSACTIONS (achat/vente) :

APPARTEMENT, VILLA, IMMEUBLE, TERRAIN, GARAGE, FONDS DE COMMERCE CHARGE VENDEUR

- | | |
|-------------------------|---------|
| - 0 € à 100 000 € | 10 % |
| - 100 001 € à 299 999 € | 5 à 7 % |
| - A partir de 300 000 € | 5 à 6 % |

SARL L'Immobilière du Cours – 40 Cours du 4 Septembre- 13500 Martigues

Tél : 04.42.40.34.47

Carte professionnelle N° A12-5413 délivrée par la préfecture de Marseille le 26/09/2012 –
RCS Aix En Provence – N° SIREN : 753 365 568